

A l'écoute de Néac

EDITO

Chères Néacaises, Chers Néacais,

A l'approche des élections municipales de mars prochain, la période de réserve électorale invite les élu(es) à observer une stricte neutralité dans leur communication publique.

Conformément à cette obligation, cet éditorial se limite donc aux informations essentielles liées à la vie municipale et aux rendez-vous institutionnels.

Comme chaque début d'année, nous aurons le plaisir de partager un moment de convivialité à l'occasion de la cérémonie des vœux du conseil municipal. Elle se tiendra **le 9 janvier à 19h, à l'Espace Vieux Presbytère**. Une belle occasion de nous retrouver ! Nous vous attendons nombreux.

A l'aube de cette nouvelle année 2026, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, au nom de l'ensemble du conseil municipal, une année pleine de sérénité, de santé et d'élan collectif. Puisse 2026 être porteuse de réussites personnelles et de projets partagés.

Avec mon dévouement,

PATRICK FOURREAU

Maire de Néac

Belle année 2026

*Rendez-vous le vendredi 9 janvier à 19 heures
pour la cérémonie des vœux, espace du vieux
presbytère.*



INFORMATIONS



**Le pont de Caselys est ouvert
à nouveau à la circulation (hauteur 2 m).**



**Mise en place
de passages piétons sécurisés
avec des marquages au sol
à l'école, route de la mairie.**



QUELQUES DATES :

- Vendredi 9 janvier 2026: A 19h, cérémonie des voeux à l'Espace Vieux presbytère.
- Dimanches 15 et 22 mars 2026 : Elections municipales.
- Vendredi 8 mai 2026 : A 11h, Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts au cimetière de Néac.

Le bus France Services est présent sur le parking de la mairie tous les premiers vendredis du mois de 9h à 12h.

 **06 73 83 12 56.**



ETAT CIVIL

Naissances

- **Himaya SOUANE**
le 25 novembre 2025

Décès

- **Danielle AMBEAU**
le 28 août 2025

MAIRIE

Tel : 05.57.51.09.54

E-mail : communedeneac@orange.fr

Site : www.neac.fr

**Lundi, mardi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h**

